
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 25 juillet 2016 à 11 h 30
201, avenue Laurier, 5e étage**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville
Madame la conseillère Christine Gosselin, mairesse suppléante de l'arrondissement
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement
Madame Louise-Hélène Lefebvre, directrice de la Culture/des Sports/des Loisirs/des Parcs et du Développement social
Madame Isabell ROSS, secrétaire d'arrondissement substitut

10.01 - Ouverture de la séance

La secrétaire d'arrondissement substitut déclare la séance ouverte à 11 h 35.

CA16 25 0271

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 juillet 2016.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - Période de questions et requêtes du public.

10.04 - Période de questions des membres du conseil.

Le conseiller Alex Norris demande la raison d'être de cette séance extraordinaire.

CA16 25 0272

Autorisation au Service de la diversité sociale et des sports à déposer, au nom de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, une demande de subvention auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en ce qui concerne le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant au gaz R-12 ou R-22 - arénas et centres de curling, pour les arénas Mont-Royal et Saint-Louis.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Marianne Giguère

et résolu :

D'autoriser le Service de la diversité sociale et des sports à déposer, au nom de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, une demande de subvention auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en ce qui concerne le Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant au gaz R-12 ou R-22 - arénas et centres de curling, pour les arénas Mont-Royal et Saint-Louis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12.01 1166822001

CA16 25 0273

Octroi à l'entreprise Construction Urbex inc, d'un contrat de 361 391,37 \$, taxes et contingences incluses, pour l'aménagement de certaines ruelles, et autoriser une dépense totale à cette fin de 401 391,37 \$ incluant des incidences au montant de 40 000 \$. Conformément à appel d'offres public DDTTP54-16-14 (3 soumissionnaires)

ATTENDU QUE l'arrondissement veut limiter les îlots de chaleur sur son territoire;

ATTENDU QUE l'arrondissement veut augmenter la surface au sol perméable;

ATTENDU QUE l'arrondissement veut améliorer le cadre de vie de ses citoyens en leur offrant des milieux de vie agréables.

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Marie Plourde
Monsieur le conseiller Alex Norris, Madame la conseillère Marianne Giguère

et résolu :

D'octroyer un contrat de 361 391,37 \$, taxes et contingences incluses, à CONSTRUCTION URBEX INC pour l'aménagement de certaines ruelles de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

D'autoriser une dépense totale de 401 391,37 \$, incluant des incidences au montant de 40 000 \$ et les taxes.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1167388001

CA16 25 0274**Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 25 juillet 2016. Il est 11 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

le maire Luc Ferrandez
maire d'arrondissement

Isabell Ross
secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 septembre 2016.